

Procès-verbal
GV21-01-25

Date : 2025-01-21

Heure de début : 18h44

1. Présences et quorum

Mme Nancy Geoffroy	Directrice	Présente
Mme Hasnia Gamra	Directrice adjointe	Présente
Mme Fanny Jeandidier	Enseignante	Présente
Mme Celine Rocher	Enseignante	Présente
Mme Manel Mallem	Parent	Présente
Mme Sofiya Vlasenko	Parent	Présente
Mme Andrea Morales Calderon	Parent	Présente
Mme Suzanne Burn	Parent	Présente
Mme Esther Valdez	Technicienne au SDG	Présente
Mme Dalila Cheikh Lounis	Technicienne en éducation spécialisée	Présente
Mme Adinet Velandia	Agente de concertation	Absente
Mme Mathilde Germond-Trudeau	Coordinatrice des services- Je Passe Partout	Présente

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté par Manel Mallem et secondé par Dalila Cheikh Lounis

3. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2025

Adopté par Fanny Jean Didier et secondé par Céline Rocher

4. Suivis au procès-verbal du 21 novembre 2024

4.1 Plan de lutte : suivi sur partage de données : La direction informe les membres qu'il est possible de partager les données sur les situations de violence et d'intimidation

5. Distribution des rôles au sein du conseil

- **Nomination de la secrétaire :** Mme Hasnia Gamra

6. Période de question public

Aucune question posée.

7. Point en adoption

7.1. Prévisions budgétaires 2024-2025

La direction présente les prévisions budgétaires aux membres du conseil d'établissement et les informe que ces prévisions ont été présentées aux membres du personnel enseignants.

-Mme Vlasenko demande si les enseignants peuvent donner leurs avis sur le budget. La direction informe que les membres du personnel enseignant sont informés et peuvent questionner la direction sur les paramètres utilisés pour établir les prévisions budgétaires.

-Mme Vlassenko souligne que ce n'est pas toutes les écoles qui bénéficient des ajouts de personnel (ex: ajout de l'orthopédagogie). La direction souligne que les besoins du milieu sont en évolution et jouent en faveur de rajout des ressources grâce au budget alloué aux écoles dans un milieu défavorisé

-Mme Vlassenko mentionne que le surplus cette année dépasse de 12000 \$ de plus que l'an dernier. La direction explique que la côte de défavorisation a généré des revenus supplémentaires. Il est à noter que des imprévus peuvent absorber ces surplus.

-Il est à noter que le déficit du SDG l'an dernier était de plus de 80 000 alors que cette année est de 12 219 \$ (fond 3)

-Mme Burn demande si le déficit peut être comblé. La direction explique que le budget est équilibré avec une partie du fonds 1.

- Mme Vlasenko se questionne sur la disparition de certains fonds (ex : le fond 6). La direction a mentionné que ces fonds n'existent plus et ils ont été jumelés à d'autres fonds facilitant ainsi la lecture comptable

-De façon globale, l'école est dans une belle situation financière cette année. Nous avons des surplus sains nous aidant de combler les imprévus.

-La direction informe les membres des coupures budgétaires ministérielles tel qu'annoncé dernièrement. Le Ministère récupéra certains montants qui ne sont pas encore divulgués. Nous sommes en attente de connaître notre contribution. Actuellement, le mot d'ordre est de geler certains montants spécifiques. Nous sommes en attente des directives du centre de services. Les services directs à l'élève ne sont pas touchés, mais seulement des services indirects tel le gel d'embauche, entretien bâtiment, etc.)

La direction demande s'il y a des questions :

Mme Vlasenko demande si l'école dispose d'un budget pour déglacer la cour d'école. La direction mentionne que nous n'avons pas de tel budget.

Mme Jeandidier mentionne que cette année, la cour glacée n'est pas un enjeu majeur. Quelques endroits sont définis par des cônes et les enfants sont informés et appliquent les cosignes.

Résolution : No. GV21012025.01 Budget Général-Vanier 24-25

Mme Valdez adopte, Mme Vlasenko seconde

8. Points en approbation

8.1. Les sorties éducatives

La direction présente le tableau des sorties daté au 21 janvier.

Mme Mallem approuve, Mme Vlasenko seconde

9. Points d'information

9.1. Service de garde durant la semaine de relâche : Mme Valdez informe les membres du conseil d'établissement que le service de garde sera fermé durant la semaine de relâche (15 inscriptions seulement)

9.2. Tutorat : La direction informe qu'elle rencontrera les enseignants le 27 janvier pour structurer le service. Elle ajoute qu'une nouvelle organisation de l'utilisation des locaux par le SDG est prévue pour faciliter la mise en place du tutorat et des activités parascolaires

10. Présentation de la programmation des activités parascolaires –hiver 2025

La direction informe les membres que les activités parascolaires auront bien lieu et ajoute que les parents sont aussi informés de la disponibilité des places.

Mme Vlasenko remercie la direction pour l'organisation des activités parascolaires pour le préscolaire

11. Distribution du reliquat de l'action collective en lien avec les frais chargés aux parents

La direction explique l'état de la situation concernant le reliquat qui découle de l'entente de l'action collective en lien avec les frais chargés aux parents. Le CSS a décidé de redistribuer cet argent aux écoles. Le montant attribué à notre école est de 3017\$. Les membres du conseil doivent se statuer sur le choix le mode distribution. La direction recommande de soutenir les familles dans les besoins et par le fait même soutenir l'école (pallier les créances). Autrement dit, rembourser les crédits pour diminuer les factures des familles (frais d'inscription, frais scolaires, SDG).

12. Mot de la présidente (5 min)

La présidente remercie les membres pour leur implication habituelle ainsi que l'équipe de l'école.

13. Mot de la représentante du comité de parents (5 min)

Mme Vlasenko mentionne que le comité de parents vit une année pleine de changement. Il y a eu une nouvelle élection de présidence.

Elle mentionne que l'âge légal de fréquentation est de 18 ans en Ontario et au Québec 16 ans. Elle ajoute que beaucoup d'école sont touchées par l'intimidation,

la cyberintimidation et la criminalité. À cet effet, la police se présentera pour informer les parents du comité.

De plus, Mme Vlasenko mentionne que plusieurs points inquiètent les parents tel que :

- Le stress et l'anxiété chez les jeunes
- L'exposition aux écrans à la maison

Lors de la dernière rencontre de l'OPP, un des délégués a rapporté les bienfaits du Trotibus (organisation communautaire pour permettre aux enfants de marcher, un parent passe les chercher et marche avec eux. Mme Vlasenko demande si cette idée est à mettre en œuvre à notre école.

La direction mentionne que c'est une très belle initiative, mais que cela dépend grandement de la disponibilité des parents. C'est un engagement important!

14. Mot des représentants des enseignants (5min)

Mme Rocher informe les parents sur la nouvelle procédure de l'entrée libre (1 et 2 cycles rentraient en rang et le 3^e cycle rentraient en semi libre). Les enfants rentrent librement, mais calmement et les enseignants postés dans des points de surveillance pour assurer la sécurité des élèves. La direction mentionne que les avantages se 'entrée libre :

- Gain de 7 minutes par entrée
- Moins de conflits tel que mentionné par Mme Jeandidier

La direction mentionne que des écoles plus grandes que la nôtre pratiquent l'entrée libre et que cela fonctionne bien

15. Mot de la représentante du personnel de soutien (5 min)

Mme Cheikh Lounis mentionne qu'elle était seule pendant quelques semaines.

Mme Guersch est maintenant de retour. Les éducatrices spécialisées travaillent la prévention, l'affirmation de soi et les habiletés sociales

16. Mot de représentante du service de garde (5min)

Mme Esther Valdez informe que nous entamons la fin d'année qui se traduit par les inscriptions et les plans d'effectifs.

17. Mot des représentantes de la communauté (5min)

Mme Germond -Trudeau souligne son départ en congé de maternité.

Au niveau de *je passe partout* : quelques changements dans les groupes incluant l'ajout des élèves. Lors du mois de février des activités en lien avec la persévérance scolaire (cartes aux parents : des mots aux parents de la part de leur enfant) seront mises de l'avant

Mme Germond-Trudeau informe les membres sur une série de formation dont le sujet est l'anxiété qui auront lieu le 29 janvier à l'arrondissement de Saint-Léonard.

Mme Besma Neili i sera la coordinatrice remplaçante de Mme Germond-Trudeau durant son absence de congé maternité

18. Mot de la direction (5 min)

La direction remercie tous les membres pour leur engagement et pour leur collaboration habituelle.

19. Varia

19.1. Souper en comité : la direction propose la date du 24 février pour un repas offert à tous les membres (proposition de repas est à venir). Tous les membres sont en accord avec la proposition.

19.2. Choix des élèves pour le service *Je passe partout*. Mme Suzanne Burn questionne sur le choix des élèves pour ce service. La direction adjointe explique que nous prenons en considération tous les services offerts à nos élèves ayant des besoins particuliers au niveau des apprentissages. Elle ajoute nous nous basons sur les suggestions des enseignant et nous demandons par la suite l'autorisation parentale pour offrir ce service. Les places sont limitées. Pour que le service soit optimal nous attribuons 5 à 6 élèves à chaque intervenant.

La direction adjointe explique la coordination avec les autres services.

19.3. Enseignement des compétences sociales et émotionnelles : lors de l'établissement du projet éducatif, il a été défini que les élèves ont besoin de développer certaines habiletés sociales. À cet effet, le comité climat scolaire travaille fort sur les plans de leçons pour assurer l'enseignement des comportements attendus. De plus, nous avons planifié une coordination avec le service conseil du CSS (SERCO) qui est un comité qui se penche sur le soutien accordé au préscolaire. Au début de l'année prochaine, les habiletés sociales seront mises de l'avant au préscolaire (une démarche école).

Mme Burn se demande comment les élèves observent les comportements attendus. La direction adjointe explique le travail fait par le comité climat scolaire qui exige aux enseignants de modéliser et d'enseigner les comportements attendus.

20. Prochaine rencontre

24 février 2025

21. Fin de la rencontre

La séance est levée à 20 :50

Mallem Manel

Présidente

Nancy Geoffroy

Directrice

